Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE
EN ROUMANIE

Revue des médias roumains du 29 septembre 2017

n° 19472

Réaction à l'avis négatif du CSM au projet de réforme de la justice.
Mme Michèle Ramis, ambassadrice de France en Roumanie, a rencontré les étudiants français de Cluj-Napoca et de Iași.

Projet de réforme de la justice. Le Président Klaus Iohannis a salué hier l'avis négatif donné hier par le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) au projet de réforme du système judiciaire annoncé par Tudorel Toader, ministre de la Justice, le 23 août dernier, et a estimé que l'analyse du CSM était identique à la sienne. « *Même si cet avis est consultatif, le gouvernement et le parlement ne peuvent pas ignorer ce signal clair venu de la part du CSM, le garant de l'indépendance de la justice* », a affirmé le Président par la voix de sa porte-parole, Mădălina Dobrovolschi (*Agerpres*).

Absent à la réunion du CSM d'hier, Tudorel Toader, ministre de la Justice, a affirmé sur *Antena 3* qu'il s'attendait à ce que l'avis soit négatif, dans la mesure où les membres du conseil avaient exprimé leurs opinions auparavant. « *Ma conclusion est que certains ne souhaitent pas que le système soit réformé* », a-t-il ajouté. Le ministre a par ailleurs estimé hier soir toujours sur *Antena 3* que le vote du CSM contre son projet de réforme exprimait le désir de préserver certains privilèges des magistrats. Interrogé s'il allait prendre en compte l'avis du conseil, Tudorel Toader a déclaré qu'il fallait « *voir si* [les recommandations] *sont formulées dans l'esprit du renforcement de l'Etat de droit et ne relèvent pas d'intérêts liés au statut de la profession* ».

Selon *Adevărul*, le résultat serré du vote d'hier (10 voix contre 8) a mis en lumière un fossé grandissant entre les membres du CSM. Les huit magistrats ayant voté en faveur du projet de réforme, ont publié une lettre selon laquelle l'avis négatif ignorait la nécessité de séparer la gestion des carrières des juges et des procureurs. Les signataires reconnaissaient néanmoins que le certaines dispositions du projet de réformes avaient le potentiel de vulnérabiliser la justice (*Mediafax*).

D'autre part, le juge Bogdan Mateescu, membre du CSM, a dénoncé le fait que le projet était « *superficiel* » et ne prenait pas en compte les propositions des tribunaux et des parquets. Il a également mis en garde contre les propositions qu'il a qualifiées de « *nuisibles* » comme le transfert de l'Inspection judiciaire au ministère de la Justice ou les aspects liés au recrutement des magistrats (*Agerpres*). Cristina Tarcea, présidente de la Haute cour de cassation et de justice (ÎCCJ) a déclaré pour sa part qu'elle avait plaidé pour un avis favorable avec réserves afin de souligner la nécessité d'une réforme du système qui n'apparaît plus adapté au contexte actuel (*Revista 22*).

Roumanie – Ukraine. Suite à la promulgation par le Président ukrainien Petro Porochenko de la loi relative à l'enseignement, qui limite les possibilités pour les minorités nationales de bénéficier d'éducation en langue maternelle, le ministre roumain de l'Education, Liviu Pop, s'est rendu mercredi 27 septembre à Kiev pour discuter avec son homologue, Lilia Grynevytch. Selon un communiqué du ministère roumain de l'Education, Liviu Pop a notamment appelé les autorités ukrainiennes à maintenir les droits actuels des roumanophones d'Ukraine, faisant référence aux standards internationaux en matière de protection des droits des minorités nationales. « *A notre avis, la connaissance de l'ukrainien aurait pu être renforcée par des moyens moins restrictifs et intrusifs sur les droits des minorités nationales vivant en Ukraine* », a déclaré le ministre. Liviu Pop a également réaffirmé l'appel de la Roumanie pour que les autorités de Kiev demandent l'opinion de la commission de Venise, du Conseil de l'Europe et du haut-commissaire de l'OSCE pour

minorités nationales, sur la nouvelle loi. « La réforme de l'éducation est essentielle, mais restreindre les droits de certaines minorités n'est pas conforme à l'esprit et aux ambitions européennes de l'Ukraine » (*Mediafax*).

De retour à Bucarest, Liviu Pop a souligné dans une conférence de presse que les enfants roumains issus des minorités nationales avaient la possibilité d'étudier en langue maternelle à tous les niveaux de l'enseignement préuniversitaire, 15 langues d'instruction étant disponibles. « *A la différence de l'Ukraine, la Roumanie respecte le droit à la libre éducation en langue maternelle des minorités nationales* ». S'agissant de la minorité ukrainienne, le ministre a déclaré que cette langue était présente dans plus de 90 écoles de Roumanie : 1 759 élèves étaient actuellement scolarisés en ukrainien, tous les niveaux d'enseignement cumulés, et 5 825 autres élèves étudiaient la langue et la littérature ukrainienne en tant que discipline complémentaire (*DIGI24*).

L'historien Marius Diaconescu dénonce de nouveau sur *Adevărul* ce qu'il appelle « *l'anémie de la diplomatie roumaine* » par rapport à la fermeté de celle de Budapest sur la question de la loi ukrainienne relative à l'enseignement, en déplorant que la Roumanie n'avait pas de stratégie claire pour « *préserver l'identité roumaine des communauté historiques situées autour de son territoire* ». D'autre part, la journaliste Sabina Fati s'interroge dans *România Liberă* sur le but du « *jeu* » auquel se prête la Roumanie dans sa relation avec l'Ukraine voisine. Selon elle, les responsables roumains préféreraient, sans le reconnaître, « *le scénario de Moscou visant à partager l'Ukraine entre la Russie, la Pologne, la Hongrie et la Roumanie* ». Evoquant les « *réticences roumaines* » face à la création de l'Ukraine, l'éditorialiste écrit que les autorités de Bucarest n'ont pas mesuré l'intérêt d'avoir un voisin bon et loyal au nord, en tant que mesure de défense contre la Russie, et remarque que la Roumanie ne s'est pas intéressée par le passé au sort des communautés roumanophones d'Ukraine.

Visite de Boris Johnson. Les Roumains installés en Grande-Bretagne n'auront rien à craindre après la sortie du pays de l'Union européenne, « *ce serait fou de notre part de les laisser partir* », a déclaré Boris Johnson, ministre britannique des affaires étrangères, au cours de sa rapide visite à Bucarest le 26 septembre dernier. « *Ils sont des membres extrêmement précieux de notre société et nous les aimons. Ils apportent une contribution énorme à l'économie du Royaume-Uni et à la culture britannique* », a-t-il affirmé dans une interview pour *l'agence nationale Agerpres*. Il a par ailleurs assuré que le Royaume-Uni restait engagé en faveur de la défense et de la sécurité de l'Europe et de la Roumanie.

Visite du Patriarche russe. Le patriarche Cyrille de l'Eglise orthodoxe russe est attendu à Bucarest le 27 octobre à l'occasion du 10ème anniversaire de l'intronisation du patriarche roumain Daniel et de la fête de Saint Dimitri-le-Nouveau, patron de la ville de Bucarest. « *Quel est l'intérêt de Poutine* » pour cette visite, s'interroge *Adevărul*, qui remarque que les déplacements à l'étranger du chef de l'Eglise russe sont approuvés par le Kremlin. Iulian Chifu, spécialiste en politique étrangères et ancien conseiller du Président Traian Băsescu, estime que la visite pourrait témoigner d'un intérêt croissant de Moscou dans la région.

France-Roumanie : actualité croisée

Mme Michèle Ramis, ambassadrice de France en Roumanie, a ouvert le séminaire d'intégration des étudiants étrangers (*Pré-rentrée 2017*), organisé du 25 au 27 septembre, par l'Université de médecine et de pharmacie « *Iuliu Haţieganu* » de Cluj-Napoca, en partenariat avec l'Université de sciences agricoles et médecine vétérinaires, les organisations d'étudiants EMSA (English Medical Student) et CMC (Corporation Médecine de Cluj), l'Ambassade de France en Roumanie et l'Institut français de Cluj-Napoca. (*Agerpres*, *Cluju.ro*).

Mme Michèle Ramis, ambassadrice de France en Roumanie, a également rencontré le 28 septembre les étudiants français de l'université de médecine et pharmacie « *Grigore T. Popa* » de Iaşi, qui organise jusqu'au 1er octobre un programme d'intégration des étudiants étrangers (*Ziarul de Iaşi*). A l'occasion de sa présence dans la ville de Iaşi, l'ambassadrice

de France en Roumanie a rencontré Ioan Aurel Chereches, préfet du département de Cluj (*Agerpres*). Mme Michèle Ramis a également rencontré M. Mihai Chirica, maire de la ville de Iași, pour des discussions sur la collaboration avec les autorités territoriales dans les domaines économique, éducatif et culturel. Un accent particulier a été mis sur la future *Saison France-Roumanie 2018-2019*, qui débutera l'année prochaine pour marquer le centenaire de la Roumanie moderne. L'ambassadrice et le maire ont par ailleurs participé à une cérémonie de dépôt de gerbes à la statue du général Henri Berthelot, chef de la mission militaire française en Roumanie durant la Grande Guerre (*Bună Ziua Iași*, *Jurnalul Ieșean*, *Ziare.com*).

David Wahl, dramaturge et performer français, propose au public roumain le spectacle inédit « *L'Histoire spectaculaire de la danse* ». Ce one-man-show est le deuxième rendez-vous incontournable de la saison automne-hiver du projet ***FranceDanse Orient-Express***, déroulé en partenariat avec *eXplore festival #12*. Le spectacle est accueilli par le Musée National de la Littérature de Bucarest le 30 septembre, à 19h30, et par la Salle « *Teatru la Cub* » du Théâtre National de Iasi, le 2 octobre à 19h00 (*RFI Roumanie*, *Ziarul Evenimentul*, *Ziarul de Iasi*).

Serge Rameau, président de l'Association Démocratique des Français de l'Etranger (A.D.F.E.) sera l'invité de l'émission « *En français s'il vous plaît* » à écouter sur *RFI Roumanie* aujourd'hui à 19h15. *Écoutez le live ici*.

Retrouvez l'ensemble de nos revues de presse sur le site Internet de l'Ambassade de France en Roumanie.

Cette revue de presse, qui ne prétend pas à l'exhaustivité, se limite à présenter des éléments publiés dans les médias roumains. Elle ne reflète en aucun cas la position de l'ambassade ou du gouvernement français.

© Tous droits de diffusion et de reproduction de cette revue de presse sont réservés à l'Ambassade de France en Roumanie